

MARCHE DE ST. CESAIRE.

[Préparés spécialement pour le COURRIER.]
St. Césaire, 12 février 1870.

Depuis quatre ou cinq semaines notre marché semble par tous les samedis une nouvelle importance tant par le monde vendeurs que par celui d'acheteurs. Depuis une semaine il y a beaucoup de demandes pour la graine de mil et aujourd'hui la concurrence entre les acheteurs en a fait monter les prix à \$2.25. Il s'est vendu une assez grande quantité de grains, mais les prix sont restés environ les mêmes.

Fleur—Farine de blé, par 100lb	\$2 50	a	2
d'Avoine do	2 00	a	0 09
de Sarasin do	2 00	a	0 00
Grains—Blé par minot	0 00	a	0 00
Pois do	0 90	a	0 85
Orge do	0 00	a	0 60
Avoine do	0 30	a	0 35
Sarrasin do	0 00	a	0 60
Lin do	0 00	a	0 00
Blé d'Inde do	0 80	a	0 90
Gaudriole do	0 43	a	0 44
Légumes—Patates do	0 50	a	0 55
Fèves do	1 40	a	0 00
Oignons do	1 00	a	1 20
Laiteries—Œufs par doz	0 19	a	0 20
Beurre par lbs	0 18	a	0 20
do salé en tinette	0 18	a	0 21
Divers—Sucre d'érable par lbs	0 11	a	0 12
Miel do	0 10	a	0 00
Saindoux do	0 20	a	0 21
Suif la livre	0 09	a	0 10
Lard frais par 100 lbs	8 00	a	9 00
Bœuf par quartier	0 05	a	0 06
Moutons do	0 42	a	0 60
Bœuf à la livre	0 05	a	0 06
Lard par livre	0 12	a	0 13
Lard salé par livre	0 12	a	0 13
Lièvre par couple	0 20	a	0 28
Volailles—Dindes do	1 40	a	1 50
Oies do	1 20	a	1 40
Canards do	0 00	a	0 00
Poules do	0 40	a	0 50
Poulets do	0 38	a	0 14
Perdrix do	0 20	a	0 25
Pommes do	0 80	a	0 85
Pommes le quart	2 00	a	4 00
Tabac	0 08	a	0 09
Foin par 100 bottes	4 50	a	5 00
Paille par 100 bottes	1 50	a	1 80
Bois—Pruche, par corde	\$1 50	a	0 00
Erable sèche do	2 60	a	3 00
Merisier do	2 50	a	0 60

St Jean, 12 Fév 1870.

Fleur, par quart	4 60	a	5 75
par 100 lbs	2 25	a	2 50
de blé d'Inde p. 100 lbs.	1 90	a	2 00
de sarasin do	1 90	a	2 00
Avoine, par 40 lbs	0 30	a	0 34
Orge, 50	0 85	a	0 00
Graine de lin	1 25	a	1 40
de mil	1 70	a	1 75
Pois, par minot	0 70	a	0 75
Blé, do	1 00	a	0 90
Blé d'Inde par 50 lbs	0 80	a	0 75
Sarasin 50	0 40	a	0 50
Œufs par douzaine	0 20	a	0 22
Volailles par couple	0 20	a	0 35
Poulets do	0 20	a	0 30
Oies do	1 00	a	1 20
Dindes do	1 75	a	2 00
Pigeons do	0 10	a	0 12
Beurre frais par livre	0 18	a	0 20
salé do	0 18	a	0 17
Saindoux do	0 20	a	0 00
Miel do	0 10	a	0 12
Patates	0 40	a	0 75
Lard frais par 100 lbs	8 00	a	10 00
meses par quart	20 00	a	25 00
Bœuf par 100 lbs	4 50	a	6 00
Foin do bottes	4 00	a	5 50
Paille do do	2 00	a	3 00
Bois à la corde	3 00	a	4 50

Sorel, 12 Fev. 1870.

Fleur par quart	5 00	a	5 50
do do cent lbs	2 00	a	2 50
do Bled-d'Inde do	1 70	a	2 00
Avoine par 40 lbs	0 00	a	0 25
Orge par 50 lbs	0 75	a	0 00
Mil par 48 lbs	0 00	a	2 00
Pois par minot	0 70	a	0 80
Bled do do	1 00	a	0 00
Bled-d'Inde, do do	0 80	a	0 60
Sarrasin, do do	0 50	a	0 60
Patates do do	1 00	a	1 25
Œufs par douzaine	0 17	a	0 20
Volailles par couple	0 50	a	0 60
Oies do do	0 80	a	0 00
Dindes do do	1 90	a	2 00
Pigeons do do	0 20	a	0 25
Beurre frais par lb	0 20	a	0 25
do salé do	0 17	a	0 18
Saindoux par lb	0 17	a	0 20
Miel do do	0 10	a	0 12
Lard frais par cent lbs	10 00	a	11 00
do meses par quart	25 00	a	26 00
Bœuf par cent lbs	6 00	a	7 00
Foin par cent bottes	3 50	a	4 00
Paille do do	2 00	a	2 50
Bois à la corde	2 50	a	5 00

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe 16 Fevrier,
Greenbacks achetés à 16 p. c. de dis-
compte en monnaie d'argent.

Argent acheté à 5 p. c. de discompte
et vendu à 4

Or, à New-York, le 16 Fevrier à
à midi, 12.

CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la Construc-
tion du Chemin de Fer Intercolonial donnent
Avis Public qu'il sont maintenant prêts à rece-
voir des Soumissions pour quatre autres Sec-
tions de la ligne.

La Section No. 13 sera dans la Province de
Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est
de la Section No. 8 jusqu'à la Station 903 près
du Lac Malfait, formant un parcours d'environ
20 1/2 milles.

La Section No. 14 sera dans la province de
Québec et s'étendra de l'extrémité Est de la
Section No. 13 jusqu'à la Station 543, un point
entre l'embouchure de la Rivière Amqui et le
petit Lac Matapédia, formant un parcours d'en-
viron 22 1/2 milles.

La Section No. 15 sera dans la Province du
Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité
Est de la Section No. 9 jusqu'à la Station 639, à
peu près 1/2 mille à l'Est de la traverse de la
Rivière Nepissiguit, formant un parcours d'en-
viron 12 milles et un dixième.

La section No. 16, sera dans la Province du
Nouveau-Brunswick et s'étendra de l'extrémité
Est de la Section No. 15 jusqu'à l'extrémité

Ouest de la Section No. 10, formant un par-
cours d'environ 18 milles trois-quarts.

Les contrats pour les susdites Sections de-
vront être complètement parachevés et prêts
pour la pose de la voie le 1er Juillet 1872.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public
qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections
Nos. 3 et 4, ils sont maintenant prêts à recevoir
des Soumissions pour de nouveaux Contrats
pour ces mêmes Sections.

La Section No. 3 est dans la Province du
Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de la
Station 370, environ deux milles au Sud de la
Rivière Resticouche, jusqu'à la Station 190, en-
viron 2,000 pieds au Sud de la Rivière à l'An-
guille, près de Dalhousie, formant un parcours
d'environ 24 milles.

La section No. 4 est dans la Province de la
Nouvelle Ecosse, et s'étend à partir de la Stati-
on 230 sur les Hauteurs d'Amherst, jusqu'à la
Station O, sur les Hauteurs, environ un mille
sau Nord de la Rivière Phillippe, formant un par-
cours d'environ 27 milles.

Les Contrats pour les sections No 3 et 4,
devront être complètement parachevés et
prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet,
1871.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les
Stipulations du Contrat seront exhibés au Bu-
reau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, et aux
Bureaux des Commissaires de Toronto, Québec
Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St. Jean et
Halifax, le et après le DIX MARS prochain, et
les Soumissions cachetées, adressées aux Com-
missaires du Chemin de Fer Intercolonial, et
inscrites "Soumissions," seront reçues à leur
Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., Lundi
le 4 Avril 1870

Des cautions pour l'exécution complète du
Contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH.
ED. B. CHANDLER.
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 26 Janvier 1870. }

RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'in-
dustrie si lucrative de la culture des Abeilles
trouveront en s'adressant au soussigné, des Ru-
ches de différents modèles et de constructions
variant suivant le goût ou les connaissances
apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches
améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel
chaque et auront de M Valiquet tous les rensei-
gnements possibles pour se servir de ce nou-
veau et avantageux système de Ruches. On
est prié de se hâter, vu les précautions à pren-
dre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépot
d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché
Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de
ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur.

Station St Hilaire, 8 octobre 1869.